Ma liste des tâches apicoles de décembre
Par Serge LABESQUE

Tenons les abeilles à l'écart des camions.

La plupart des problèmes de santé des abeilles, sinon tous, découlent du commerce et du transport, entre différentes régions ou pays, de colonies, de matériel génétique d'abeilles ou de produits de la ruche. Les exemples à l'appui de cette assertion abondent. Les acariens varroas sont présents un peu partout dans le monde parce que des abeilles européennes ont été transportées dans les régions asiatiques dont le parasite est originaire, puis de là, dans la plupart des lieux habités. Des explications similaires s'appliquent à la propagation de l'acarien des trachées *Acarapis woodi,* du petit coléoptère des ruches *Aethina tumida,* du couvain calcifié (ou plâtré), du coléoptère australien de la sève, des fausses teignes, de *Nosema ceranae* et de nombreux autres agents pathogènes de l'abeille. Le trafic d'abeilles est également à l'origine d'irréversibles altérations génétiques de populations d'abeilles. Le cas le plus connu est celui des « abeilles tueuses », lesquelles se sont répandues dans les Amériques au cours des soixante dernières années. Cette nouvelle race est le résultat du transfert de quelques reines d'Afrique au Brésil. Tout aussi dommageable pour l'espèce sont la dégénérescence des populations d'abeilles locales provoquée par les apports par l'homme de souches mal adaptées, et la diminution de la diversité génétique due à une large distribution de paquets d'abeilles, de nucléi et de reines, produits en masse.

« Qu'en est-il de l'exposition des colonies aux pesticides et de la perte d'habitat pour les pollinisateurs ? » pourrait-on s'interroger ? Franchement, les apiculteurs ont leur part de responsabilité lorsque, à la poursuite de miel et de revenus de pollinisation, ils déplacent leurs colonies dans des champs et des vergers où les agriculteurs utilisent des produits nocifs et mettent en œuvre des pratiques agricoles peu recommandables. Si ces agriculteurs ne recevaient ni abeilles domestiques ni autres pollinisateurs d'élevage pour assurer la pollinisation de leurs cultures, ils seraient peut-être plus attentifs à la santé des pollinisateurs locaux et à l'état de leur environnement. Mais tant qu'il y aura des apiculteurs prêts à tout pour leur assurer leurs récoltes en leur apportant des abeilles, pourquoi s'en inquiéteraient-ils ?

On pourrait ne pas en être arrivé là. Depuis plus de 50 ans, la « Honey Bee Act » a maintenu les frontières des États-Unis fermées à l'importation d'abeilles. Cette protection, qui avait été initialement mise en place pour empêcher l'introduction d'Acarapis woodi (l'acarien de la trachée), a été très efficace. Ce n'est qu'après la modification de cette interdiction par un amendement en 1976 qui la rendait plus permissive, que des vagues de nouveaux ravageurs et agents pathogènes sont entrés dans le pays. Leur diffusion a ensuite été accélérée par la transhumance apicole.

Je pense que toutes les frontières, des limites départementales aux frontières nationales, devraient être fermées au transfert d'abeilles. Les fermiers qui dépendent d'insectes pour la pollinisation de leurs récoltes seraient ainsi contraints de changer leurs pratiques. Se trouvant dans l'obligation de préserver les insectes pollinisateurs locaux, ils réduiraient leur utilisation de pesticides et conserveraient ou créeraient des habitats sains pour les pollinisateurs aux environs de leurs champs et de leurs vergers. De plus, les apiculteurs locaux bénéficieraient d'un coup de pouce et nous pourrions tous profiter d'un environnement plus sain.

Bien sûr, ceci n'est qu'un rêve. Pourtant, des progrès sont néanmoins réalisés dans ce sens, et une réduction des déplacements de colonies d'abeilles commence à devenir une réalité. En effet, les programmes de distribution d'abeilles locales sont de plus en plus nombreux. Ils ont un impact positif en diminuant l'afflux de paquets d'abeilles et de reines et en soutenant les populations d'abeilles locales ; une loi californienne qui va entrer en vigueur au 1er janvier pourrait aider à réduire le déplacement des ruches dans l'État et entre les comtés, si elle est bien appliquée. La pollinisation annuelle des amandiers qui est déjà planifiée pour se dérouler dans seulement quelques semaines sera un bon test concernant l'application de cette loi. Il y a des endroits en Europe où les populations d'abeilles locales sont protégées et où l'importation d'abeilles étrangères n'est pas autorisée.

Il y a des jardiniers, des fermiers et des cultivateurs qui fournissent des plantes mellifères pour les abeilles en maintenant des haies diversifiées, des jachères apicoles, ou en évitant l'utilisation des pesticides. En outre, l'Union européenne a finalement pris des mesures pour réduire ou interdire l'utilisation de néonicotinoïdes.

Nous devons applaudir ces efforts et encourager leur multiplication. En tant qu'apiculteurs, nous pouvons participer à ce changement : le printemps prochain n'est qu'à quelques mois de là. Ce sera une belle occasion à saisir pour maintenir nos populations d'abeilles locales, en partageant avec nos voisins apiculteurs les nucléi provenant de la division de nos ruches avec leurs reines vraiment locales.

Décembre au rucher

Bien que les abeilles puissent voler pendant quelques heures à l'occasion de belles journées ensoleillées, elles passent la plupart de ces courtes journées à l'intérieur des ruches. Les températures sont bien souvent trop froides et le temps trop instable pour permettre une activité importante des butineuses. Les colonies forment donc des grappes d'abeilles à l'intérieur des ruches. Pour la plupart d'entre elles, c'est une période d'activité réduite dans la mesure où elles ne sont pas dérangées ou maintenues dans l'agitation. Elles n'ont pas à s'occuper de couvain, à en nourrir ou à tenir au chaud. Par conséquent, la consommation des réserves est très faible en cette saison. Un autre avantage significatif de cette absence de couvain est que les abeilles peuvent reprendre le dessus sur les varroas grâce à un bon comportement d'épouillage. Mais dans quelques semaines, les reines recommenceront à pondre des œufs et les abeilles d'hiver devront travailler dur pour prendre soin des abeilles en voie de développement.

Pendant les belles journées de fin d'automne, des visites et des promenades dans les ruchers peuvent être très agréables. Nous vérifions l'état des ruches, veillons à ce qu'elles puissent toujours résister aux intempéries et qu'il n'y ait pas eu de dommages causés par le vent ou la pluie. Cependant, aucune ruche ne sera ouverte. Cela briserait les joints de propolis et dérangerait les abeilles. Pour cette seule raison, les plateaux ou tiroirs de contrôle sont des dispositifs précieux qui nous permettent d'apprécier l'activité des abeilles à l'intérieur des ruches. En un clin d'œil, les dépôts accumulés sur les plateaux indiquent la taille et l'emplacement des grappes, s'il y a ou non du couvain, la façon dont les abeilles se comportent vis-à-vis des acariens, ainsi que beaucoup d'autres détails.

Les notes prises au rucher pendant l'année passée peuvent être très instructives et sont de bonnes sources de renseignements. Au fur et à mesure que nous les relisons, nous pouvons déterminer ce que nous avons fait de bon et dans quelles situations nous avons peut-être fait des erreurs. Nous pouvons évaluer la qualité de chacune de nos reines et choisir celles qui nous conviennent le mieux. Cet exercice nous aidera à préparer la prochaine année apicole et à anticiper le nombre de colonies que nous voudrions gérer ainsi que les outils et équipements qui nous seront nécessaires. L'apiculture étant une activité qui stimule la créativité, il est certain que nous avons aussi des idées que nous voudrions tester en temps utile.

Peut-être nous faut-il passer un peu plus de temps à réparer ou à entretenir notre équipement. Ceci fait, il sera propre et prêt à servir le printemps venu, nous avons de même à nous procurer ou à fabriquer de nouveaux cadres, des hausses et autres éléments de ruche. Ne pas oublier qu'à cette saison, c'est le moment idéal pour planter quelques essences mellifères.

En résumé, ce mois-ci :

- Inspectez l'état extérieur des ruches :
    - Les couvercles de ruche doivent être correctement fixés.
    - Observez les entrées de ruches et le sol devant les ruches.
    - Vérifiez que les entrées des ruches restent dégagées.
    - Pendant les belles journées, observez l'activité des abeilles.
- Examinez les dépôts dans les tiroirs de contrôle.
- Vérifiez que les musaraignes n'ont pas pénétré dans les ruches (les indices révélateurs de leur présence sont visibles sur les plateaux.).
- Assurez-vous que l'air circule correctement dans les ruches.
- Nettoyez les outils et l'équipement.
- Nettoyez les cendres et le goudron accumulés dans l'enfumoir.
- Réparez et fabriquez votre équipement apicole.
- Relisez les notes de l'année.
- Planifiez la saison prochaine (évaluer les besoins en équipement et en colonies).
- Lisez et apprenez plus encore sur les abeilles et l'apiculture.
- Plantez des essences mellifères.
- Savourez du miel.

Joyeuses fêtes à tous !

Serge LABESQUE © 2018